



Balan - mairie



130.000 habitants
65 communes

Lettre hebdomadaire d'information - 2^e année

Numéro 17 - 29 avril 2016

Un stagiaire chicoutimien

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

Un stagiaire venu tout droit de la fameuse "Belle province" de Québec, plus précisément de Chicoutimi (69.000 habitants), se trouve depuis mercredi 27 au siège d'Ardenne Métropole. Nous devons sa présence aux liens tissés entre le département Gaco de l'IUT de Charleville-Mézières et un établissement chicoutimien comparable, tous deux s'échangeant des stagiaires. Durant six semaines, Martin va donc pouvoir découvrir non pas les méandres de la Meuse mais ceux de l'administration territoriale de notre République. On lui vote trois becs de bienvenue !

La tête de l'emploi

joelle.leheutre@ardenne-metropole.fr

S'il souhaite rédiger un rapport de stage original, nous pouvons conseiller à Martin d'étudier de près les menaces qui pèsent sur notre Maison de l'emploi. Voilà une structure efficace, bien notée par l'administration (elle a obtenu un total de 46 sur 50 lors de sa dernière évaluation) et qui œuvre dans un secteur géographique marqué, malheureusement, par un taux de chômage bien supérieur à la moyenne nationale. Mais aux dernières nouvelles, elle est pourtant la seule de toute la région Grand Est (qui en compte onze autres) à être menacée d'une baisse de 63 % de la subvention que lui accorde l'Etat. Pourquoi ? Mystère...

Et pourtant, elle tourne...

beatrice.lemoal@ardenne-metropole.fr

Exemple parmi d'autres des missions remplies avec succès par la Maison de l'emploi d'Ardenne Métropole, le dispositif CitésLab. En deux mots, il s'agit de détecter dans les quartiers dits "prioritaires" de futurs entrepreneurs et de les aider en les guidant dans le maquis parfois touffu des organismes d'aide à la création d'entreprise. Ce dispositif est opérationnel sur le territoire communautaire depuis le 15 décembre : or en 4 mois, 70 personnes ont été accueillies en entretien individuel, dont 4 qui ont monté leur entreprise et une douzaine d'autres qui ont entamé les démarches nécessaires. Pour résumer, ça tourne...

C'est l'heure de Leader

christine.duchenois@ardenne-metropole.fr

Champagne ! Ou pression pour ceux qui préfèrent... Ardenne Métropole fait désormais partie des territoires qui vont pouvoir bénéficier de la manne européenne dans le cadre du programme Leader. Ce dernier vise à mettre en valeur les zones rurales et à renforcer leur attractivité. Pour ce faire, une enveloppe approchant 1,5 million va nous être attribuée. Elle servira à aider les porteurs de projets à réaliser ces derniers, dans les domaines de la culture, du développement durable, du patrimoine, du social, des services à la personne... Toutes les communes de notre communauté d'agglomération vont pouvoir en bénéficier... sauf Sedan et Charleville-Mézières.